

Championnat Départemental Athlétisme en salle B/M MERCREDI 26 NOVEMBRE 2025 à SAINT-BRIEUC



LIEU: Salle Maryvonne Dupureur à SAINT-BRIEUC, Rue Théodule Ribot

PARKING: devant la halle

HORAIRES: Accueil à partir de 9h30.

Début de la compétition 10h30.

JURY : afin de valider l'inscription de vos élèves, il faut : 1 jury adulte de 0 à 15 élèves (OBLIGATOIRE)

Et des jeunes-juges si possible.

Formule:

Individuel:

-Triathlon classique: 1 course + 1 saut + 1 lancer.

-Triathlon de spécialité courses : 2 courses + 1 concours.

-Triathlon de spécialités sauts : 1 saut vertical + 1 saut horizontal + 1 course ou le lancer de poids.

<u>Par équipe</u>: 4 athlètes minimum, 5 maximum doivent composer l'équipe en respectant les contraintes suivantes :

- -2 triathlons classiques minimum.
- -2 triathlons spécialités courses maximum.
- -2 triathlons spécialités sauts maximum.

ATTENTION - SUR USPORT:

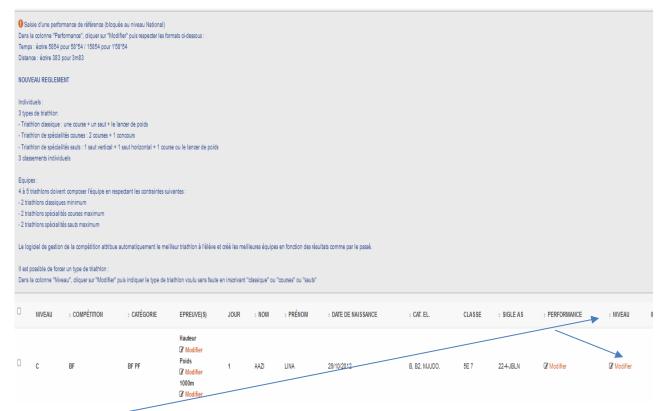
4 épreuves possibles, par défaut meilleur triathlon pris en compte.

Si vous souhaitez faire le choix de votre triathlon, forcer un type de triathlon.

Pour cela, faire vos inscriptions sur Usport « inscrire en individuel » puis valider les épreuves en les cochant et cliquer sur LISTE DES INSCRITS (en haut à droite).

Cliquer sur NIVEAU.

Dans la colonne "Niveau", cliquer sur "Modifier" puis indiquer le type de triathlon voulu sans faute en inscrivant "classique" ou "courses" ou "sauts" Merci d'être vigilants.



NIVEAU

Nombre d'essais : ⇒ 4 : longueur / triple saut / poids (3 si beaucoup de concurrents)

⇒ 3 essais par barre : hauteur

INSCRIPTIONS sur USPORT jusqu'au MARDI 25 NOVEMBRE – 10h

Aller dans « Athlétisme en salle – Triathlon - inscrire en individuel

ATTENTION = Si l'élève n'est pas inscrit dans l'épreuve la performance ne sera pas rentrée.

Merci de bien vouloir COCHEZ LES EPREUVES dont l'athlète souhaite participer et si vous avez

connaissance des absences, il faut les supprimer IMPERATIVEMENT (liste des inscrits, niveau Comité)

RECOMPENSES:

Médailles pour les 3 premières équipes de chaque catégorie, et 1 médaille pour les 3ers de chaque catégorie.

QUALIFICATION AU REGIONAL:

Les athlètes qui auront réalisé 55 points et 220 par équipe seront qualifiés automatiquement pour le régional le 14 janvier 2026 à SAINT-BRIEUC.

QUALIFICATIONS EXCEPTIONNELLES:

A déposer au responsable de la compétition le jour du départemental.

Les élèves pour qui, il y a une demande de QE, doivent être inscrits sur Usport.